

# Éclairage

Les jeunes



## Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les départements d'outre-mer.

Sur les sites Internet de l'Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## **L'insertion des jeunes sur le marché du travail : l'emploi est majoritaire chez les plus diplômés, l'inactivité domine chez les non-diplômés**

Christel Aliaga et Jérôme Lê\*

**En moyenne sur 2013-2015, 68 % des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans sont en emploi, 17 % au chômage et les autres sont inactifs. L'insertion des jeunes sur le marché du travail est progressive et inégale selon le niveau de diplôme. Ainsi, 82 % des jeunes sortants diplômés du supérieur sont en emploi, contre seulement 31 % des non-diplômés. Ces derniers sont plus nombreux à être inactifs (37 %). Les jeunes femmes sont plus souvent inactives que les hommes, en particulier parmi les moins diplômés.**

Parmi les jeunes sortants actifs, la moitié des non-diplômés sont au chômage, contre un quart pour les diplômés du secondaire et un sur dix pour les diplômés du supérieur. Les jeunes femmes actives sont moins souvent au chômage que leurs homologues masculins (19 % contre 22 %), cela s'explique notamment par le fait qu'elles sont en moyenne plus diplômées.

Le taux de chômage des jeunes actifs sortis depuis 1 à 4 ans a fortement augmenté pendant la crise de 2008-2009, plus que celui des actifs présents depuis plus longtemps sur le marché du travail. Depuis, il s'est globalement stabilisé autour de 20 % pour les sortants récents alors qu'il a continué d'augmenter pour les plus anciens.

Les conditions d'emploi des jeunes sortants sont moins favorables lorsqu'ils sont moins diplômés. Ainsi, 58 % des jeunes sortants non diplômés qui travaillent occupent un emploi temporaire et 22 % sont en situation de sous-emploi, contre respectivement 25 % et 6 % des diplômés du supérieur long. Les conditions d'emploi des femmes sont également moins favorables que celles des hommes.

D'une année sur l'autre, lorsqu'ils quittent un emploi temporaire, les jeunes sortants diplômés du supérieur accèdent deux fois plus fréquemment que les non-diplômés à l'emploi stable. De même, lorsqu'ils sont au chômage, ils ont deux fois plus de chances d'être en emploi un an après que les non-diplômés. Enfin, la spécialité de formation a une influence déterminante sur l'accès à l'emploi et les caractéristiques des emplois occupés en début de carrière.

Depuis plusieurs années, les politiques publiques d'éducation visent à améliorer le niveau de scolarisation des jeunes et à lutter contre le décrochage scolaire de manière à réduire les sorties sans diplôme du système éducatif. En effet, l'obtention d'un diplôme, le niveau de ce diplôme et sa spécialité sont autant de facteurs déterminants pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail [Formation et emploi, 2013].

À partir des enquêtes Emploi (encadré 1), il s'agit ici d'étudier la situation sur le marché du travail des jeunes sortants de formation initiale ainsi que les caractéristiques des emplois qu'ils occupent à travers les grands facteurs explicatifs de l'insertion que sont le niveau de diplôme et sa spécialité, le sexe et les origines sociales et géographiques. L'analyse est

---

\* Christel Aliaga et Jérôme Lê, Insee.

menée selon l'ancienneté de **sortie de formation initiale** des jeunes et non selon leur âge (encadré 2). En effet, cibler une tranche d'âge (les 15 à 29 ans par exemple) conduit à considérer une population hétérogène du point de vue de l'insertion professionnelle : à un âge donné, les personnes ont terminé leurs études depuis plus ou moins longtemps selon leur **niveau de diplôme**, voire sont encore en études. Le champ retenu ici est ainsi celui des jeunes récemment entrés sur le marché du travail ; plus précisément, ceux sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans.

#### Encadré 1

#### Source et champ

L'insertion des jeunes sur le marché du travail est décrite à partir de l'exploitation de l'enquête Emploi. Cette enquête vise à observer à la fois de manière structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. Elle s'inscrit dans le cadre des enquêtes Forces de travail défini par l'Union européenne (*Labour Force Survey*). C'est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, de chômage, d'emploi et d'inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Depuis 2003, l'enquête est réalisée en continu, toutes les semaines de l'année. Elle porte sur les personnes âgées de 15 ans ou plus résidant en ménage dit « ordinaire » (hors collectivités).

Le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové en 2013, notamment sur les variables de formation, de manière à se rapprocher des concepts européens et à améliorer le questionnement ainsi que la qualité de la codification de ces variables. L'utilisation des pondérations rétropolées 2003-2012 permet de corriger les ruptures de séries caractérisant la situation sur le marché du travail. En revanche, elle ne permet pas de

corriger les éventuelles ruptures de séries sur les variables de formation.

Conformément à la logique retenue dans le Bilan Formation Emploi, qui associe plusieurs organismes travaillant sur le lien formation-emploi (Insee, Dares, Depp, Sies, Céreq), l'insertion des jeunes est analysée selon la durée passée depuis la fin de leurs études et non selon leur âge. Plus précisément, la population d'intérêt de cette étude est constituée des personnes sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans. Quels que soient leur diplôme et leur âge, ces personnes ont une même ancienneté de fin d'études. Parmi elles, 94 % sont âgées de 15-29 ans et, inversement, elles représentent 23 % des 15-29 ans, près de la moitié de cette tranche d'âge étant encore en études initiales (figure).

Pour assurer des effectifs suffisants, l'étude repose essentiellement sur les données cumulées des enquêtes Emploi de 2013 à 2015. Leurs résultats présentent ainsi une situation moyenne sur les années 2013 à 2015. Le champ est restreint à la France métropolitaine et aux personnes âgées de 15 à 64 ans.

#### Ancienneté de sortie d'études par tranche d'âge et proportion dans la classe d'âge

Ancienneté de sortie d'études par tranche d'âge	De 15 à 29 ans	30 ans ou plus	Ensemble	en %		
				Proportion dans la classe d'âge des ...	... 15 à 29 ans	... 30 ans ou plus
En cours d'études	90	10	100	En cours d'études	44	2
Sortis depuis moins de 1 an	92	8	100	Sortis depuis moins de 1 an	3	0
Sortis depuis 1 à 4 ans	94	6	100	Sortis depuis 1 à 4 ans	23	1
Sortis depuis 5 à 10 ans	66	34	100	Sortis depuis 5 à 10 ans	25	5
Sortis depuis 11 ans ou plus	2	98	100	Sortis depuis 11 ans ou plus	5	92
				Ensemble	100	100

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Lecture : 94 % des personnes sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans sont âgées de 15 à 29 ans ; elles représentent 23 % des 15-29 ans, 44 % de cette tranche d'âge étant encore en cours d'études.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013, 2014 et 2015.

## Près de la moitié des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans possèdent un diplôme du supérieur

En moyenne sur 2013-2015, parmi les jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans, 32 % sont **diplômés du supérieur long**, 15 % du **supérieur court**, 41 % du **secondaire** et 12 % n'ont pas de diplôme ou seulement le brevet des collèges (*figure 1*). Les jeunes femmes sont nettement plus diplômées que les jeunes hommes : plus de la moitié ont un diplôme du supérieur (+ 10 points par rapport aux hommes). Elles sont en particulier beaucoup plus souvent diplômées du supérieur long que les hommes (+ 8 points). Seules 10 % d'entre elles sont **non diplômées** (- 5 points par rapport aux hommes).

Les niveaux de diplôme des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans sont globalement proches de ceux des personnes sorties depuis 5 à 10 ans. Ils sont en revanche beaucoup plus élevés que ceux des personnes sorties depuis 11 ans ou plus du système éducatif, population qui regroupe par construction des générations plus âgées. Le niveau de diplôme a augmenté au fil des générations. Il a notamment beaucoup progressé au cours des années 1990, en raison de la hausse du nombre de bacheliers et des poursuites d'études plus nombreuses dans le supérieur.

Les jeunes sortants non diplômés sont plus souvent d'origine sociale moins favorisée : 69 % ont un père employé, ouvrier ou n'ayant jamais eu d'activité professionnelle, près de 30 % sont issus de l'immigration<sup>1</sup> et 15 % vivent en zone urbaine sensible (ZUS), contre respectivement 34 %, 21 % et 5 % pour les diplômés du supérieur (*figure 2*).

### 1. Diplôme le plus élevé par ancienneté de sortie de formation initiale et sexe

en %

	Sortis depuis 1 à 4 ans			Sortis depuis 5 à 10 ans			Sortis depuis 11 ans ou plus		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Diplômés du supérieur long</b>	<b>32</b>	<b>28</b>	<b>36</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Licence, Maîtrise, DEA, DESS, Master, Doctorat	24	21	28	24	21	26	11	10	13
Écoles supérieures (niveau licence et au-delà)	8	7	8	6	8	5	4	5	2
<b>Diplômés du supérieur court</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>16</b>
Deug, BTS, DUT et équivalents	13	13	13	14	14	14	11	11	11
Paramédical et social de niveau bac + 2	2	1	3	4	1	7	3	1	5
<b>Diplômés du secondaire</b>	<b>41</b>	<b>44</b>	<b>38</b>	<b>40</b>	<b>43</b>	<b>38</b>	<b>46</b>	<b>49</b>	<b>43</b>
Baccalauréat général	6	6	7	5	5	5	6	5	7
Baccalauréat technologique, professionnel ou équivalent	20	22	19	18	18	17	12	12	11
CAP, BEP ou équivalent	15	16	13	18	20	16	29	33	25
<b>Aucun diplôme ou brevet des collèges</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>26</b>
Brevet seul	6	6	5	5	5	4	6	6	7
Aucun diplôme ou CEP	7	8	5	7	8	6	19	18	19
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans sorties de formation initiale depuis un an ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013, 2014 et 2015.

### 2. Profil socio-démographique des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans

en %

	Âge moyen (en années)	Homme	Habitant en ZUS	Descendant d'immigré(s)	Immigré	Père ouvrier, employé ou n'ayant jamais travaillé
Diplômés du supérieur	26,0	45	5	12	9	34
Diplômés du secondaire	22,2	54	9	13	5	57
Aucun diplôme ou brevet des collèges	19,7	59	15	19	9	69
<b>Ensemble</b>	<b>23,7</b>	<b>51</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>47</b>

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013, 2014 et 2015.

1. C'est-à-dire **immigrés** (nés étrangers à l'étranger) ou **descendants d'immigré(s)**.

## Un accès à l'emploi progressif et inégal selon le niveau de diplôme

Dans les premières années qui suivent la fin des études, l'insertion des jeunes sur le marché du travail est progressive. La part des jeunes **en emploi** augmente avec l'ancienneté de sortie de formation initiale : en moyenne, entre 1 à 4 ans après leur sortie de formation initiale, 68 % des jeunes sont en emploi, contre 77 % pour ceux sortis depuis 5 à 10 ans (*figure 3*). De même, le **taux de chômage** diminue avec l'ancienneté : il s'établit à 20 % pour les premiers, contre 13 % pour les seconds.

### Encadré 2

#### Définitions

La **fin des études initiales** ou **sortie de formation initiale** correspond à la première interruption d'au moins un an des études effectuées en école supérieure, université, lycée, collège, centre de formation des apprentis ou école primaire.

Le **niveau de diplôme** est le plus haut diplôme que l'enquêté déclare détenir. Les **diplômés du supérieur** sont ainsi ceux qui déclarent avoir obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Les **diplômés du supérieur long** regroupent notamment les diplômés de licence, master, doctorat, d'écoles de commerce et d'ingénieur ; les **diplômés du supérieur court** ceux diplômés de DUT, BTS, Deug, diplômes paramédicaux et sociaux de niveau équivalent. Les **diplômés du secondaire** possèdent au plus un baccalauréat, un CAP-BEP ou un diplôme équivalent. Les **non-diplômés (ou sans diplôme)** regroupent les personnes sans aucun diplôme ou ne possédant que le brevet des collèges.

Les **immigrés** sont les personnes nées étrangères à l'étranger. Les **descendants d'immigrés** sont les personnes nées en France dont au moins un parent est immigré. Les jeunes immigrés sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans constituent une population hétérogène. Une partie est arrivée jeune, a grandi et a été scolarisée en France ; elle a un profil proche des descendants d'immigrés. L'autre partie est constituée d'immigrés venus pour poursuivre leurs études, souvent supérieures.

Les **personnes actives** sont les personnes ayant un emploi ou étant au chômage.

Les **personnes ayant un emploi (i.e. actifs occupés) au sens du BIT** sont les personnes ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou n'ayant pas travaillé, mais ayant gardé un lien formel avec leur emploi (congés annuels, maladie, maternité, etc.).

Les **chômeurs au sens du BIT** sont les personnes âgées de 15 ans ou plus qui :

– sont sans emploi la semaine de référence ;

– sont disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir ;

– ont effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche ou ont un emploi qui commence dans moins de 3 mois.

Les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en **inactifs**.

Le « **halo** » **autour du chômage** regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines et/ou n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent.

Le **taux de chômage au sens du BIT** rapporte le nombre de chômeurs au sens du BIT au nombre d'actifs.

Sont en **sous-emploi** les personnes actives occupées qui :

– soit travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ;

– soit travaillent à temps partiel ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant la semaine de référence en raison de chômage partiel ou mauvais temps.

Les **emplois temporaires** comprennent les contrats à durée déterminée dont les contrats aidés, les missions d'intérim et les contrats d'apprentissage.

Le **salaire net médian** est le salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et que l'autre moitié gagne plus. Il s'agit ici du salaire mensuel net de cotisations sociales, primes comprises, déclaré par les salariés pour leur profession principale.

Une **activité professionnelle régulière** est une activité professionnelle autre que ce qu'on appelle dans le langage courant un « petit boulot » (job d'été, stage non rémunéré, activité purement occasionnelle ou peu fréquente).

### 3. Situation sur le marché du travail selon l'ancienneté de sortie de formation initiale, le diplôme le plus élevé et le sexe

en %

	Taux de chômage <sup>1</sup>	Situation sur le marché du travail				
		En emploi	Au chômage	Inactifs appartenant au halo autour du chômage	Inactifs en formation formelle (hors halo)	Autres inactifs
Sortis depuis 1 à 4 ans	20	68	17	5	5	5
Sortis depuis 5 à 10 ans	13	77	11	5	1	6
Sortis depuis 11 ans ou plus	8	72	6	3	0	19
<b>Sortis depuis 1 à 4 ans</b>						
<b>Diplômés du supérieur long</b>	<b>11</b>	<b>83</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
Hommes	11	85	10	2	2	1
Femmes	10	82	9	3	3	3
<b>Diplômés du supérieur court</b>	<b>13</b>	<b>80</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
Hommes	14	80	13	3	3	1
Femmes	12	80	11	3	3	3
<b>Baccalauréat ou équivalent</b>	<b>22</b>	<b>64</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>4</b>
Hommes	21	67	18	5	7	3
Femmes	23	61	18	6	10	5
<b>CAP, BEP ou équivalent</b>	<b>29</b>	<b>62</b>	<b>25</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>5</b>
Hommes	30	63	26	6	2	3
Femmes	27	60	22	7	3	8
<b>Aucun diplôme ou brevet des collèges</b>	<b>51</b>	<b>31</b>	<b>32</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>15</b>
Hommes	52	33	35	13	8	11
Femmes	50	28	27	13	12	20
<b>Ensemble : hommes</b>	<b>22</b>	<b>68</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
<b>Ensemble : femmes</b>	<b>19</b>	<b>68</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

1. Champ restreint aux actifs.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans sorties de formation initiale depuis un an ou plus.

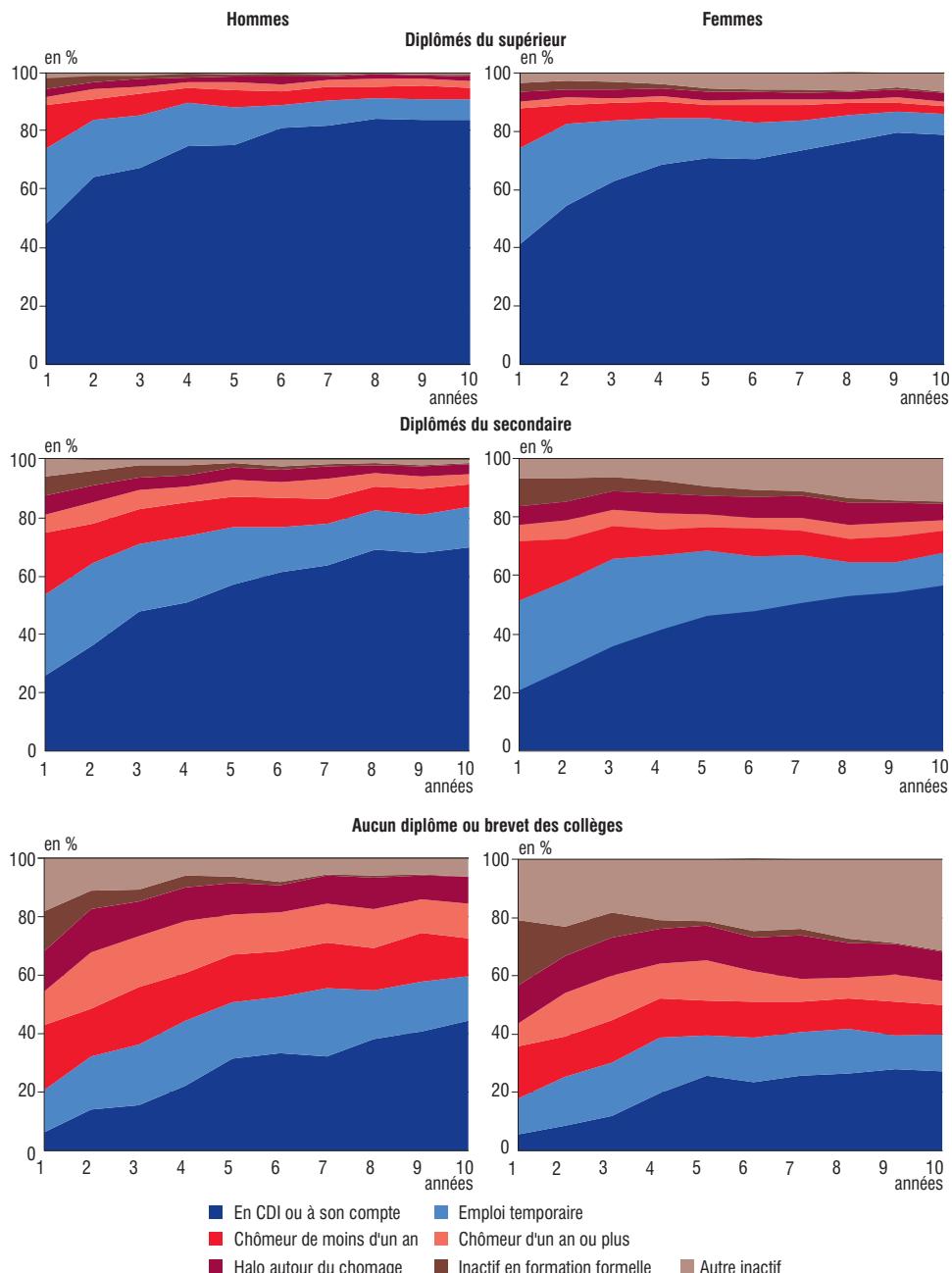
Source : Insee, enquêtes Emploi 2013, 2014 et 2015.

L'accès à l'emploi est très inégal selon le niveau de diplôme. Les plus diplômés connaissent une insertion plus rapide et plus massive dans l'emploi tandis que les sortants sans diplôme sont dans des situations beaucoup plus hétérogènes et souvent plus éloignées du marché du travail (figure 4). La part des jeunes en emploi se stabilise beaucoup plus rapidement chez les plus diplômés, et ce, à un niveau bien plus élevé. Un à quatre ans après leur sortie de formation initiale, 82 % des jeunes sortants diplômés du supérieur sont en emploi, contre seulement 31 % des non-diplômés. Pour les premiers, ce niveau est atteint 2 ans après la fin des études alors qu'il continue d'augmenter pour les seconds même au-delà de 4 ans, en particulier pour les hommes. Les non-diplômés sont majoritairement au chômage (32 %) ou **inactifs** (37 %) 1 à 4 ans après leur sortie de formation initiale. Parmi ceux qui sont inactifs, un quart sont en reprise d'études formelles, c'est-à-dire suivent une formation menant à un diplôme reconnu après avoir interrompu leur scolarité pendant un an ou plus. Au total, les jeunes sortants non diplômés sont plus nombreux à ne jamais avoir eu d'**activité professionnelle régulière** (50 % contre 18 % des diplômés du secondaire et 6 % de ceux du supérieur).

Les jeunes sortants non diplômés sont aussi plus exposés au risque de chômage. La moitié des jeunes actifs sortis sans diplôme sont au chômage, contre 24 % des diplômés du secondaire et 11 % des diplômés du supérieur long. Parmi ceux qui sont au chômage, la proportion de jeunes qui le sont depuis un an ou plus est de 46 % parmi les non-diplômés contre respectivement 30 % et 22 % pour les autres. Toutefois, la très grande majorité des jeunes sortants étant diplômés, les jeunes sortants au chômage sont très majoritairement diplômés : 29 % sont diplômés du supérieur et 48 % du secondaire.

1 à 4 ans après leur sortie de formation initiale, les jeunes femmes sont plus souvent inactives que leurs homologues masculins (17 % contre 13 %). Cet écart s'accroît au-delà, avec l'arrivée des enfants, et ce, d'autant plus que le niveau de diplôme est faible (figure 4). L'inactivité est particulièrement répandue chez les non-diplômés où elle concerne, au sein des jeunes sortis depuis 1 à 4 ans, 45 % des jeunes femmes et 32 % des jeunes hommes.

#### 4. Situation sur le marché du travail par ancienneté de sortie de formation initiale, par diplôme le plus élevé et par sexe



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans sorties de formation initiale depuis 1 à 10 ans.

Lecture : en moyenne sur 2013-2015, 6 % des jeunes hommes sortis depuis 1 an de formation initiale non diplômés sont en CDI ou à leur compte, contre 31 % de ceux qui sont sortis depuis 5 ans.

Note : ces chiffres ne correspondent pas au suivi d'une même cohorte de sortants.

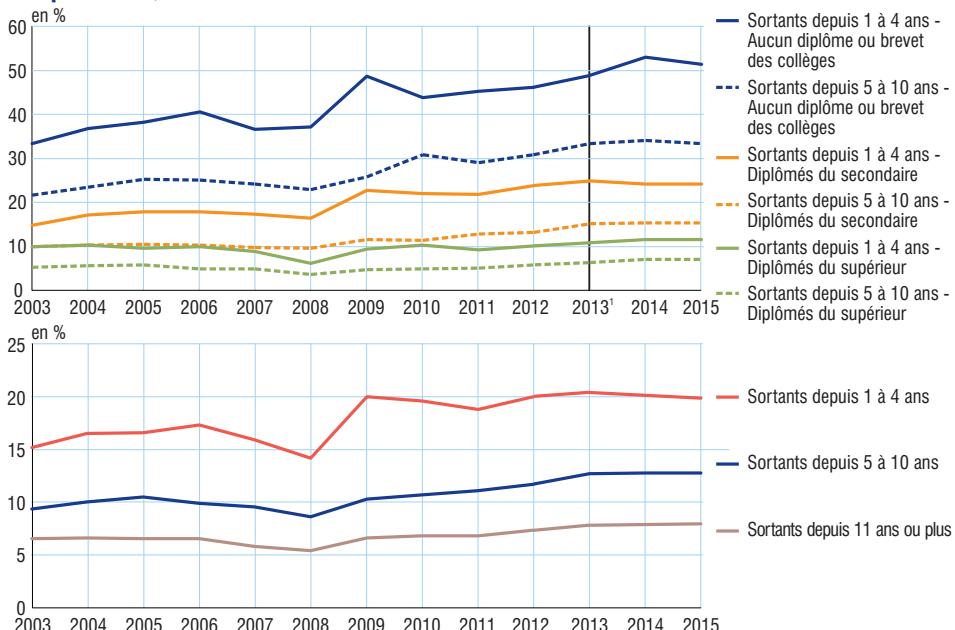
Source : Insee, enquêtes Emploi 2013, 2014 et 2015.

Si les jeunes sortantes non diplômées appartiennent aussi souvent que leurs homologues masculins au **halo autour du chômage** (13 %), elles sont plus souvent en reprise d'études (12 % contre 8 %) ou inactives pour une autre raison (20 % contre 11 %). À caractéristiques comparables<sup>2</sup>, les jeunes sortantes ont une probabilité d'être inactives supérieure de 6 points par rapport aux hommes (*encadré 3, figure*). Le niveau de diplôme réduit davantage le risque d'inactivité des femmes que celui des hommes. Par exemple, le fait d'être titulaire d'un diplôme du supérieur long plutôt que sans diplôme diminue la probabilité d'être inactif de 14 points pour les femmes contre 6 points pour les hommes (*annexe, figure*). Lorsqu'elles participent au marché du travail, les jeunes femmes ont autant de chances que les hommes d'occuper un emploi.

## Après avoir beaucoup augmenté avec la crise de 2008-2009, le taux de chômage des jeunes sortants s'est ensuite stabilisé, sauf pour les non-diplômés

Sur la période 2003-2015, le taux de chômage des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans est systématiquement plus élevé que celui des personnes qui ont une ancienneté supérieure sur le marché du travail (*figure 5*). Si entre 2008 et 2009, au début de la crise,

### 5. Taux de chômage des sortants de formation initiale selon l'ancienneté de sortie et le diplôme le plus élevé, de 2003 à 2015



1. Les données sur la période 2003-2012 ont été rétropolées à la suite du changement du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013. Cette rétropolation ne permet pas de corriger d'éventuelles ruptures liées aux modifications du questionnement sur la formation. Les questions relatives à la formation ont été rénovées en 2013 de manière à se rapprocher des concepts européens, à améliorer le questionnement et la qualité de la codification des variables de formation. La rénovation des questions sur la formation se traduit par une légère hausse du niveau de diplôme le plus élevé.

Champ : France métropolitaine, personnes actives sorties de formation initiale depuis un an ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003 à 2015.

2. Hors spécialité de formation. Les analyses toutes choses égales par ailleurs menées dans cette étude n'intègrent pas la spécialité de formation, les spécialités étant souvent spécifiques aux niveaux des diplômes agrégés.

## Encadré 3

### Le poids des origines géographique et sociale dans l'insertion des jeunes sortants

Les jeunes ayant achevé leurs études initiales depuis 1 à 4 ans issus de l'immigration ou de milieux peu favorisés rencontrent davantage de difficultés pour accéder à un emploi et notamment à un emploi stable (*figure*). À caractéristiques comparables, ils ont une probabilité plus faible d'être actifs (en emploi ou chômeurs) lorsqu'ils sont immigrés (– 14 points) ou descendants d'immigrés (– 4 points), ou encore lorsqu'ils habitent en ZUS (– 2 points). Parmi les actifs, la probabilité d'être en emploi des habitants de ZUS est inférieure de 12 points, celle des immigrés de

10 points et celle des descendants d'immigrés de 6 points. La même analyse par sexe montre que ces difficultés sont souvent plus fortes pour les hommes que pour les femmes. Lorsqu'ils trouvent un emploi, ces jeunes sont plus fréquemment que les autres en emploi temporaire. Cependant, seul le fait de résider en ZUS ou d'avoir un père ouvrier, employé ou n'ayant jamais travaillé semble impacter négativement le salaire des jeunes sortants (respectivement – 6 % et – 4 %). Le fait d'être issu de l'immigration n'influe pas significativement sur le salaire.

### Effets toutes choses égales par ailleurs des caractéristiques socio-démographiques des sortants de formation initiale depuis 1 à 4 ans sur l'accès à l'emploi

État :	Variation de la probabilité d'être ...				
	(en points)				(en %)
	Actif	En emploi	Emploi temporaire	À temps partiel	
Champ :	Tous	Actifs	En emploi	À temps partiel	Salariés
<b>Niveau de diplôme</b>					
Supérieur long	10***	18***	– 11***	– 13***	39***
Supérieur court	10***	16***	– 11***	– 11***	20***
Baccalauréat	5***	13***	– 6***	– 4***	12***
CAP, BEP	8***	10***	– 8***	– 6***	15***
<i>Peu ou pas diplômés</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Sexe</b>					
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Femme	– 6***	n.s.	8***	14***	– 7***
<b>Habitant en ZUS</b>					
	– 2***	– 12***	6***	3***	– 6***
<b>Origine géographique</b>					
Sans lien avec la migration	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Descendants d'immigré(s)	– 4***	– 6***	3***	n.s.	n.s.
Immigrés	– 14***	– 10***	7***	6***	n.s.
<b>Origine sociale</b>					
Père ouvrier, employé ou n'ayant jamais travaillé	2***	– 2***	1**	n.s.	– 4***
<b>Proportion observée (en %)</b>	85	80	35	17	

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans ayant terminé leurs études initiales depuis 1 à 4 ans.

Lecture : par rapport aux jeunes sortants non diplômés, les titulaires d'un diplôme du supérieur long ont une probabilité d'être actifs supérieure de 10 points.

Note : pour le fait d'être actif, en emploi, en emploi temporaire, à temps partiel, sont reportées les effets marginaux, estimés par un modèle Probit, par rapport à la probabilité au point moyen. Pour le salaire, sont reportées les variations relatives (en %) issues d'une régression menée sur le logarithme du salaire mensuel net.

Les modèles comportent d'autres variables explicatives non reportées dans le tableau : la taille de l'aire urbaine (7 postes), l'âge et son carré. Pour les salaires, ont été ajoutés : le secteur d'activité (9 postes), l'ancienneté dans l'emploi (4 postes) et la quotité de travail (6 postes). Les spécialités de formation n'ont pas été intégrées dans les modèles.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ;

\*\* : significatif au seuil de 5 % ;

\* : significatif au seuil de 10 % ;

n.s. : non significatif.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013, 2014 et 2015.

la situation des jeunes sortants s'est davantage dégradée que celle des sortants plus anciens, leur situation relative s'est depuis améliorée : leur taux de chômage s'est stabilisé alors que celui des plus anciens a continué de progresser. Ainsi, entre 2008 et 2009, le taux de chômage des jeunes ayant terminé leur formation initiale depuis 1 à 4 ans a augmenté plus fortement (+ 5,8 points) que celui des sortants depuis 5 à 10 ans (+ 1,6 point). Le taux de chômage des jeunes actifs s'est par la suite globalement stabilisé autour de 20 %, taux atteint la première année de la crise en 2009. En revanche, le taux de chômage des sortants plus anciens a augmenté plus régulièrement depuis 2009 (+ 2,5 points entre 2009 et 2015 pour les sortants depuis 5 à 10 ans).

Au sein des jeunes sortants, les moins diplômés sont ceux dont la situation est la plus sensible aux retournements conjoncturels, aussi bien en phase de crise que de reprise. Ainsi, la première année de la crise, en 2009, le taux de chômage des jeunes non diplômés sortis depuis 1 à 4 ans a fortement augmenté, davantage que pour les plus diplômés (+ 11,5 points contre + 3,3 points). À l'inverse, en 2010, il a connu une baisse plus marquée, avant de repartir ensuite à la hausse.

## Des emplois aux caractéristiques moins favorables pour les moins diplômés et pour les femmes

L'accès à l'emploi des jeunes sortants passe, pour une partie importante d'entre eux, par l'**emploi temporaire**. C'est en effet le cas de 35 % des jeunes sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale en emploi, contre 16 % de ceux sortis depuis 5 à 10 ans et seulement 7 % de ceux sortis depuis plus de 10 ans (*figure 6*).

L'accès à l'emploi stable (CDI ou à son compte) est d'autant plus important et rapide que le niveau de diplôme est élevé (*figure 4*). Les sortants diplômés du supérieur qui travaillent sont

### 6. Situations d'emploi selon l'ancienneté de sortie de formation initiale, le diplôme le plus élevé et le sexe

	Part des emplois temporaires	Part des emplois à temps partiel	Taux de sous-emploi	Salaire médian (temps plein ou partiel, en euros 2015)	en %
Sortis depuis 1 à 4 ans	35	17	11	1 400	
Sortis depuis 5 à 10 ans	16	15	7	1 560	
Sortis depuis 11 ans ou plus	7	18	6	1 700	
<b>Sortis depuis 1 à 4 ans</b>					
<b>Diplômés du supérieur long</b>	<b>25</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>1 760</b>	
Hommes	21	9	5	1 950	
Femmes	28	15	8	1 680	
<b>Diplômés du supérieur court</b>	<b>32</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>1 400</b>	
Hommes	28	7	5	1 480	
Femmes	35	19	12	1 330	
<b>Baccalauréat ou équivalent</b>	<b>43</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>1 200</b>	
Hommes	38	14	10	1 300	
Femmes	48	34	22	1 100	
<b>CAP, BEP ou équivalent</b>	<b>44</b>	<b>21</b>	<b>15</b>	<b>1 200</b>	
Hommes	40	9	8	1 300	
Femmes	49	36	25	1 140	
<b>Aucun diplôme ou brevet des collèges</b>	<b>58</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>1 040</b>	
Hommes	57	22	17	1 080	
Femmes	60	42	30	920	
<b>Ensemble : hommes</b>	<b>32</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>1 450</b>	
<b>Ensemble : femmes</b>	<b>37</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>1 320</b>	

Champ : France métropolitaine, actifs occupés âgés de 15 à 64 ans sortis de formation initiale depuis un an ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013, 2014 et 2015.

majoritairement en emploi stable dès la sortie de leurs études (73 % en moyenne pour les anciennetés de 1 à 4 ans) et cette proportion ne cesse ensuite d'augmenter (90 % pour les anciennetés de 5 à 10 ans). À l'inverse, en tout début de vie active, les sortants sans diplôme sont moins souvent en emploi et, quand ils le sont, ils occupent principalement des emplois temporaires (58 % en moyenne pour les anciennetés de 1 à 4 ans). Cette proportion diminue ensuite avec le temps mais reste très importante (34 % pour les anciennetés de 5 à 10 ans). Les emplois occupés par les plus diplômés exigent des compétences spécifiques, moins sujettes à un *turn-over* élevé. Tous niveaux de diplômes confondus, les jeunes femmes occupent également davantage des emplois temporaires que les hommes (37 % contre 32 %, *figure 6*), mais cette différence tend à se réduire avec l'ancienneté de sortie de formation, et ce, d'autant plus que le diplôme est élevé.

Un jeune sortant en emploi sur dix est en situation de **sous-emploi**, c'est-à-dire qu'il souhaiterait travailler davantage, contre 6 % à 7 % parmi ceux qui ont une plus grande ancienneté sur le marché du travail. Cette situation touche bien plus les jeunes sortants sans diplôme (22 %) que les diplômés du supérieur (7 %). Les jeunes femmes connaissent davantage que leurs homologues masculins le sous-emploi (15 % contre 8 %) et le travail à temps partiel (24 % contre 11 %).

Enfin, les jeunes sortants diplômés de l'enseignement supérieur long déclarent des salaires mensuels nettement plus élevés que les autres. Tous temps de travail confondus, ils perçoivent un **salaire net médian** de 1 760 euros par mois contre 1 400 euros après des études supérieures courtes. La rémunération des bacheliers est proche de celle des titulaires de CAP ou de BEP (1 200 euros). Pour les jeunes non diplômés, le salaire médian est de 1 040 euros. Ces différences de salaires selon le niveau de diplôme restent vérifiées à autres caractéristiques égales, en contrôlant notamment la quotité de travail et le secteur d'activité (*encadré 3, figure*). Tous temps de travail confondus, les jeunes femmes perçoivent des salaires inférieurs à ceux de leurs homologues masculins (– 9 %), en particulier les plus diplômées (– 14 % pour les diplômées du supérieur long). À caractéristiques égales (secteur d'activité, niveau de diplôme, quotité de travail, ancienneté dans l'emploi, etc.), on observe une différence de salaire de 7 % en défaveur des jeunes femmes. Ce sont parmi les plus diplômés que s'observent les écarts les plus importants. Le fait de détenir un diplôme du supérieur long, plutôt qu'aucun diplôme, augmente de 42 % le salaire des hommes, contre 34 % celui des femmes (*annexe, figure*).

## Des transitions du chômage vers l'emploi deux fois moins fréquentes pour les non-diplômés que pour les diplômés du supérieur

L'analyse des changements de situations sur le marché du travail<sup>3</sup> confirme le rôle protecteur du diplôme dans la phase d'insertion professionnelle (*figure 7*). Tout d'abord, les jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans en emploi stable (en CDI ou à leur compte) ont plus de chances de le rester un an après lorsque leur niveau de diplôme est élevé. Ainsi, 93 % des diplômés du supérieur en emploi stable à une date donnée le sont aussi un an après, contre 85 % des diplômés du secondaire et 84 % des non-diplômés. Ce résultat est plus marqué pour les hommes que pour les femmes. Si la part des jeunes sortants qui restent en emploi temporaire d'une année sur l'autre est relativement similaire quel que soit le niveau de diplôme (environ 55 %), les plus diplômés accèdent bien plus fréquemment à un emploi stable à la suite de ce type d'emploi (30 % des jeunes diplômés du supérieur, contre 23 % de ceux du secondaire et 14 % des non-diplômés).

3. Il s'agit des situations d'emploi durant la semaine de référence pour deux interrogations espacées d'un an.

## 7. Transitions annuelles entre l'emploi, le chômage et l'inactivité des sortants de formation initiale par ancienneté de sortie et diplôme le plus élevé

Situation courante		Situation un an après				Proportion en moyenne sur 2013-2015
		Actif occupé en CDI ou à son compte	Emploi temporaire	Chômage	Inactif	
<b>Sortis depuis 1 à 4 ans</b>						
Diplômés du supérieur	Actif occupé en CDI ou à son compte	93	4	2	2	100
	Emploi temporaire	30	54	10	5	100
	Chômage	26	33	29	12	100
	Inactif	20	22	19	39	100
Diplômés du secondaire	Actif occupé en CDI ou à son compte	85	5	6	4	100
	Emploi temporaire	23	52	16	10	100
	Chômage	13	33	36	17	100
	Inactif	14	18	20	48	100
Aucun diplôme ou brevet des collèges	Actif occupé en CDI ou à son compte	84	6	4	6	100
	Emploi temporaire	14	57	14	15	100
	Chômage	9	21	47	23	100
	Inactif	4	9	31	56	100
<b>Sortis depuis 5 à 10 ans</b>						
Diplômés du supérieur	Actif occupé en CDI ou à son compte	96	1	2	2	100
	Emploi temporaire	30	52	13	5	100
	Chômage	26	20	37	17	100
	Inactif	16	11	15	58	100
Diplômés du secondaire	Actif occupé en CDI ou à son compte	91	3	3	4	100
	Emploi temporaire	22	52	17	9	100
	Chômage	15	22	44	19	100
	Inactif	13	11	16	60	100
Aucun diplôme ou brevet des collèges	Actif occupé en CDI ou à son compte	84	3	8	4	100
	Emploi temporaire	20	47	24	10	100
	Chômage	7	23	51	19	100
	Inactif	8	7	18	67	100

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans ayant terminé leur formation initiale.

Lecture : entre 2013 et 2015, 84 % des jeunes sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale non diplômés et qui étaient actifs occupés en CDI ou à leur compte à un moment donné le sont aussi un an après. En moyenne sur 2013-2015, 13 % de ces jeunes sont actifs occupés en CDI ou à leur compte.

Source : Insee, enquêtes *Emploi* 2013, 2014 et 2015.

Lorsqu'ils sont au chômage, les jeunes sortants ont plus de chances de trouver un emploi quand ils sont diplômés. Pendant la période de 1 à 4 ans après leur sortie de formation, seuls 29 % des diplômés du supérieur au chômage le sont encore l'année suivante, contre 36 % de ceux du secondaire et 47 % des non-diplômés. Les jeunes diplômés du supérieur au chômage sont deux fois plus nombreux que les non-diplômés à avoir retrouvé un emploi un an plus tard (59 % contre 30 %), et les emplois auxquels ils accèdent sont de surcroît plus fréquemment stables (parmi les personnes en emploi, respectivement 44 % et 30 % sont en emploi stable). Les risques de sortie du marché du travail sont plus importants pour les jeunes chômeurs non diplômés : ils basculent plus fréquemment dans l'inactivité après une période de chômage (23 %, contre 12 % pour les diplômés du supérieur).

Enfin, la persistance d'une année sur l'autre dans l'inactivité est plus forte pour les moins diplômés : 56 % des non-diplômés inactifs le sont encore un an après contre 39 % des diplômés du supérieur. Et ceux qui quittent l'inactivité accèdent également moins fréquemment à l'emploi : 30 % des inactifs non diplômés qui quittent l'inactivité sont en emploi un an après contre 69 % des diplômés du supérieur.

À distance plus grande de sortie de formation initiale, les changements de situation sont moins fréquents. Les personnes sorties depuis 5 à 10 ans restent davantage en emploi stable que les jeunes sortants, en particulier pour les diplômés du secondaire (+ 6 points). La persistance dans le chômage est aussi plus marquée chez les sortants plus anciens, notamment pour les diplômés (+ 8 points). Ainsi, si les jeunes sortants en phase d'insertion sont plus souvent au chômage,

ils en sortent plus rapidement que les plus anciens, et davantage vers l'emploi, à l'exception des non-diplômés. Enfin, la persistance dans l'inactivité est bien plus forte chez les sortants plus anciens (+ 11 à + 19 points selon le niveau de diplôme). Lorsqu'ils sortent de l'inactivité, les non-diplômés plus anciens vont davantage vers l'emploi que les jeunes sortants non diplômés qui deviennent plus souvent chômeurs. Inversement, les diplômés du supérieur plus anciens qui sortent de l'inactivité deviennent plus souvent chômeurs que les jeunes sortants.

## Au-delà du niveau de diplôme, les débuts de carrière dépendent de la spécialité de formation

Pour pouvoir analyser les spécialités de formation à un niveau suffisamment fin, le champ est désormais celui des personnes ayant terminé leur formation initiale depuis 10 ans ou moins et les résultats sont calculés en moyenne sur la période 2011-2015.

### 8. Situation d'activité des jeunes ayant terminé leurs études initiales depuis 10 ans ou moins selon le diplôme le plus élevé et sa spécialité

en %

Domaines d'études	Taux de chômage	Part d'emplois temporaires	Part d'emplois à temps partiel	Salaire médian net mensuel (en euros 2015)	Part des femmes
<b>Ensemble des diplômés du supérieur long</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>1 930</b>	<b>53</b>
<b>Doctorat de santé</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>2 890</b>	<b>61</b>
<b>Doctorat de recherche</b>	<b>8</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>2 450</b>	<b>39</b>
<b>Diplôme d'école de commerce</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>2 470</b>	<b>51</b>
<b>Diplôme d'école d'ingénieurs</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2 560</b>	<b>23</b>
<b>Master, maîtrise, DEA, DESS</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>1 920</b>	<b>59</b>
<i>dont : physique, mathématique</i>	5	10	9	2 110	48
<i>chimie, biochimie, sc. de la vie et de la terre</i>	9	24	12	1 810	49
<i>économie</i>	10	17	10	1 890	54
<i>droit, sciences politiques</i>	8	18	12	1 960	70
<i>histoire, géographie</i>	9	23	20	1 720	57
<i>sociologie</i>	15	32	23	1 630	78
<i>psychologie</i>	11	23	41	1 570	85
<i>français, littérature, philosophie</i>	10	16	19	1 710	78
<i>arts</i>	17	41	39	1 450	65
<i>langues, linguistique</i>	8	19	23	1 640	85
<i>spécialités de la production</i>	9	10	7	2 210	36
<i>commerce, vente</i>	10	11	6	2 170	58
<i>finance, assurances, comptabilité, gestion</i>	6	10	6	2 220	53
<i>communication, documentation</i>	13	26	13	1 760	63
<i>informatique, réseaux</i>	4	5	2	2 400	18
<b>Licence, licence professionnelle</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>1 630</b>	<b>55</b>
<i>dont : sciences exactes et naturelles</i>	7	16	19	1 710	55
<i>droit, économie, sciences humaines</i>	10	21	21	1 520	74
<i>lettres, langues et arts</i>	10	21	24	1 600	75
<i>spécialités de la production</i>	7	15	4	1 820	22
<i>spécialités des services</i>	9	19	9	1 600	49
<b>Ensemble des diplômés du supérieur court</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>1 580</b>	<b>56</b>
<b>BTS, DUT et équivalent</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>1 530</b>	<b>48</b>
<i>dont : agriculture, pêche, forêt, espaces verts</i>	5	21	8	1 410	28
<i>génie civil, construction, bois</i>	7	15	4	1 830	21
<i>mécanique</i>	7	14	2	1 730	4
<i>électricité, électronique</i>	7	17	3	1 720	2
<i>commerce, vente</i>	11	17	12	1 450	54
<i>finance, comptabilité, gestion</i>	10	18	13	1 460	71
<i>secrétariat, communication</i>	12	24	14	1 450	78
<i>informatique, réseaux</i>	15	17	8	1 650	13
<i>accueil, hôtellerie, tourisme</i>	10	22	13	1 420	65
<b>Diplôme santé niveau bac + 2</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>1 780</b>	<b>86</b>
<b>Diplôme travail social niveau bac + 2</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>19</b>	<b>1 500</b>	<b>84</b>

Champ : France métropolitaine, actifs ayant terminé leur formation initiale depuis 1 à 10 ans.

Note : salaire médian en euros 2015 tous temps de travail confondus.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2011-2015.

Si les débuts de carrière des jeunes sont liés à leur niveau de diplôme, les spécialités de formation jouent également un rôle déterminant dans l'insertion professionnelle des jeunes. Si, globalement, les indicateurs d'insertion sont meilleurs lorsque le niveau de diplôme augmente, des différences importantes existent en fonction de la spécialité du diplôme au sein d'un même niveau. Ainsi, en moyenne sur 2011-2015, le taux de chômage des titulaires de BTS et de DUT ayant terminé leurs études initiales depuis 10 ans ou moins varie entre 5 % et 15 % selon la spécialité et celui des titulaires de master entre 5 % et 17 % (figure 8). De même, certains bacheliers professionnels ont par exemple un taux de chômage proche de celui de certains titulaires de CAP-BEP, alors que toutes spécialités confondues, les bacheliers professionnels ont un taux de chômage de 7 points inférieur à celui des titulaires de CAP-BEP.

Les formations du secondaire qui débouchent sur des débuts de carrière plus heurtés regroupent les CAP-BEP des services et les baccalauréats professionnels de secrétariat/communication, filières où, par ailleurs, les femmes sont davantage présentes. Par exemple, parmi les jeunes sortis de formation depuis 10 ans ou moins, le taux de chômage des titulaires d'un CAP-BEP de secrétariat/communication, commerce/vente ou accueil/hôtellerie/tourisme est supérieur à 27 %, quand la moyenne des CAP-BEP est de 22 %. La part des emplois temporaires est par ailleurs relativement élevée pour ces formations, de même que la part des emplois à temps partiel.

Plusieurs formations du supérieur conduisent à des débuts de carrière particulièrement favorables. Les titulaires d'une licence ou d'un master en sciences, informatique ou finance-assurances et les diplômés des écoles d'ingénieurs sont rarement au chômage (entre 4 et 7 %

## 8. Situation d'activité des jeunes ayant terminé leurs études initiales depuis 10 ans ou moins selon le diplôme le plus élevé et sa spécialité (suite)

en %

Domaines d'études	Taux de chômage	Part d'emplois temporaires	Part d'emplois à temps partiel	Salaire médian net mensuel (en euros 2015)	Part des femmes
<b>Bac général</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>21</b>	<b>1 320</b>	<b>53</b>
<b>Bac technologique</b>	<b>16</b>	<b>32</b>	<b>23</b>	<b>1 310</b>	<b>55</b>
<b>Bac professionnel et équivalents</b>	<b>15</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>1 330</b>	<b>43</b>
donc : agriculture, pêche, forêt, espaces verts	8	21	10	1 350	22
agro-alimentaire, cuisine	12	19	7	1 450	25
génie civil, construction, bois	11	20	4	1 480	5
mécanique	11	21	4	1 500	2
électricité, électronique	15	27	7	1 460	3
commerce, vente	20	28	22	1 210	61
finance, comptabilité, gestion	19	28	19	1 310	62
secrétariat, communication	24	32	24	1 240	87
accueil, hôtellerie, tourisme	12	37	28	1 240	66
coiffure, esthétique	10	17	25	1 160	94
<b>CAP, BEP et équivalents</b>	<b>22</b>	<b>30</b>	<b>18</b>	<b>1 300</b>	<b>38</b>
donc : agriculture, pêche, forêt, espaces verts	15	25	11	1 300	20
agro-alimentaire, cuisine	21	24	14	1 310	23
génie civil, construction, bois	22	29	5	1 410	3
mécanique	20	26	5	1 440	3
électricité, électronique	24	30	9	1 360	2
commerce, vente	27	34	30	1 190	69
finance, comptabilité, gestion	24	34	29	1 220	53
secrétariat, communication	28	31	33	1 140	79
accueil, hôtellerie, tourisme	30	30	25	1 200	61
coiffure, esthétique	23	25	31	1 130	94
<b>Diplôme paramédical et social niv. CAP-BEP</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>1 440</b>	<b>92</b>
<b>Non diplômés, CEP, brevet des collèges</b>	<b>38</b>	<b>40</b>	<b>24</b>	<b>1 200</b>	<b>36</b>
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>23</b>	<b>16</b>	<b>1 500</b>	<b>48</b>

Champ : France métropolitaine, actifs ayant terminé leur formation initiale depuis 1 à 10 ans.

Note : salaire médian en euros 2015 tous temps de travail confondus.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2011-2015.

des actifs) et ces derniers ont des salaires médians supérieurs à 2 500 euros. Ces filières sont plutôt masculines. Les diplômés des formations de la santé, infirmiers ou médecins, formations où les femmes prédominent, ont également des taux de chômage très faibles. À l'inverse, les diplômés de master de sociologie, arts et communication/documentation par exemple, filières très féminisées, ont des taux de chômage élevés pour des diplômés du supérieur, situés entre 13 % et 17 %. De même, la part des emplois temporaires est relativement élevée pour ces formations. ■

## Annexe

### Effets toutes choses égales par ailleurs des caractéristiques socio-démographiques des sortants de formation initiale depuis 1 à 4 ans sur l'accès à l'emploi, par sexe

État : Champ :	Variation de la probabilité d'être ...									
			(en points)				(en %)			
	Actif Tous		En emploi Actifs		Emploi temporaire En emploi		À temps partiel En emploi		Salaire mensuel net Salariés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Niveau de diplôme</b>										
Supérieur long	6***	14***	18***	17***	-12***	-8***	-6***	-20***	42***	34***
Supérieur court	7***	13***	16***	15***	-12***	-8***	-7***	-14***	20***	18***
Baccalauréat	3***	8***	15***	11***	-8***	n.s.	-3***	-4**	15***	n.s.
CAP, BEP	7***	10***	11***	9***	-10***	n.s.	-7***	n.s.	14***	13***
<i>Peu ou pas diplômés</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Habite en ZUS</b>	-4***	-2*	-15***	-8***	13***	n.s.	n.s.	5***	-8***	n.s.
<b>Origine géographique</b>										
<i>Sans lien avec la migration</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Descendants d'immigré(s)	-5***	-3***	-8***	-4***	n.s.	4***	3***	n.s.	n.s.	n.s.
Immigrés	-7***	-20***	-6***	-14***	4*	9***	6***	6***	n.s.	n.s.
<b>Origine sociale</b>										
Père ouvrier, employé ou n'ayant jamais travaillé	3***	n.s.	-2***	-1*	2*	n.s.	-1*	n.s.	-3***	-4***
<b>Proportion observée (en %)</b>	<b>87</b>	<b>83</b>	<b>78</b>	<b>82</b>	<b>32</b>	<b>37</b>	<b>11</b>	<b>24</b>		

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans ayant terminé leurs études initiales depuis 1 à 4 ans.

Lecture : par rapport aux jeunes sortants non diplômés, les titulaires d'un diplôme du supérieur long ont une probabilité d'être actifs supérieure de 6 points parmi les hommes et de 14 points parmi les femmes.

Note : pour le fait d'être actif, en emploi, en emploi temporaire, à temps partiel, sont reportés les effets marginaux, estimés par un modèle Probit, par rapport à la probabilité au point moyen. Pour le salaire, sont reportées les variations relatives (en %) issues d'une régression menée sur le logarithme du salaire mensuel net.

Les modèles comportent d'autres variables explicatives non reportées dans le tableau : la taille de l'aire urbaine (7 postes), l'âge et son carré. Pour les salaires, ont été ajoutées : le secteur d'activité (9 postes), l'ancienneté dans l'emploi (4 postes) et la quotité de travail (6 postes). Les spécialités de formation n'ont pas été intégrées dans les modèles.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; n.s. : non significatif.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013, 2014 et 2015.

---

## Pour en savoir plus

Bouhia R., Garrouste M., Lebrère A., Ricroch L., de Saint Pol T., « Être sans diplôme aujourd’hui en France : quelles caractéristiques, quel parcours et quel destin ? », *Économie et Statistique* n° 443, 2011.

*Formations et emploi*, coll. « Insee Références », édition 2013.

Gaini M., Leduc A., Vicard A., « Finir ses études en période de mauvaise conjoncture : un désavantage qui perdure ? », *Insee Analyses* n° 8, février 2013.

Galtier B., Minni C., « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2014 », *Dares Analyses* n° 088, décembre 2015.

Givord P., « L’insertion des jeunes sur le marché du travail entre 2002 et 2004 », *Insee Première* n° 1061, janvier 2006.

Le Rhun B., Pollet P., « Diplômes et insertion professionnelle », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2011.

Le Rhun B., Minni C., « Évolution récente de l’insertion des jeunes sur le marché du travail selon le niveau de diplôme », *Dares Analyses* n° 013, février 2012.

Martinelli D., Prost C., « Le domaine d’études est déterminant pour les débuts de carrière », *Insee Première* n° 1313, octobre 2010.

Poulet-Coulibando P., Zamora P., « Insertion des jeunes : sensible amélioration surtout chez les diplômés », *Insee Première* n° 741, octobre 2000.

« Quand l’école est finie – Premiers pas dans la vie active de la génération 2010 – Enquête 2013 », Céreq, 2014.

---